



Bilan du dispositif
Lycéens et apprentis
au cinéma

Année scolaire 2007-2008

Sommaire

Remerciements, sigles et abréviations et méthodologie	3
Le dispositif <i>Lycéens et apprentis au cinéma</i>	4
Les chiffres clés 2007-2008	5
Les établissements scolaires	6
Les enseignants, formateurs et autres adultes référents	9
Les élèves et apprentis	12
Les établissements cinématographiques	14
La programmation 2007-2008	18
- Entrées des films de la liste nationale	
- Entrées des films des listes régionales	
- Une programmation nationale aux résultats contrastés	
- Les films des listes régionales	
- Répartition des entrées selon les titres	
Les pré-visionnements	24
Les formations	26
Les actions d'accompagnements	33
Les partenariats régionaux	37

Remerciements

- à l'ensemble des coordinateurs du dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma*
- au Ministère de l'Education nationale, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), Bureau "Etudes statistiques sur l'enseignement scolaire"
- au Ministère de l'agriculture et de la pêche, Mission de la Stratégie et des Systèmes d'Information (MISSI) Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER)

Sigles et abréviations

CAV : cinéma audiovisuel
CDDP : Centre départemental de documentation pédagogique
CFA : Centre de formation d'apprentis
CREFOC : Cellule rectorale de la formation continue
DAAC : Délégation Académique à l'Action Culturelle
DDEC : Direction diocésaine de l'enseignement catholique
DIFOR : Division de la formation du Rectorat
DOM-ROM : Département et régions d'outre-mer
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
DRAF : Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
EN : Education nationale
IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres
EEA : Etablissement d'enseignement agricole
LEGT : Lycée d'enseignement général et technologique
LEP : Lycée d'enseignement professionnel
PAF : Plan académique de formation

nc : non communiqué ou non connu

Méthodologie

Le présent document a été réalisé à partir de la lecture des questionnaires - bilans complétés par les coordinateurs de chaque région participante à l'opération.

Ce questionnaire avait initialement été mis en place par les membres du groupe outils, puis modifié au fil des années et des nouveaux questionnements que nous avons été amenés à nous poser. Quoiqu'il en soit, le principe même de ce document n'a pas changé : il continue d'offrir une lecture complète d'une année d'action, via les données chiffrées du dispositif (nombre d'élèves et d'apprentis inscrits...), des informations sur l'accompagnement des élèves et la formation des enseignants, ainsi que des commentaires sur le fonctionnement de l'opération dans les régions.

Les données indiquées dans la rubrique « Total France » de chacun des tableaux (p.6, 9 et 12) ont été transmises par le Ministère de l'Education nationale, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) et le Ministère de l'agriculture et de la pêche, Mission de la Stratégie et des Systèmes d'Information (MISSI) Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER). Les chiffres des établissements cinématographiques (p.14) ont, quant à eux, été transmis par le service des études du CNC.

La participation des enseignants, formateurs et autres adultes inscrits au dispositif est toujours difficile à comptabiliser de manière exacte. En effet, le nombre de formateurs en CFA, qu'ils soient publics ou privés, n'est pas disponible. Par ailleurs, le nombre d'enseignants des établissements d'enseignement agricole privé qui a été transmis au CNC est approximatif. Le pourcentage d'enseignants participants au dispositif indiqué ne prend donc pas en compte ces derniers, il en est de même pour les formateurs et les autres adultes référents. En effet, ceux-ci pouvant appartenir à plusieurs professions (documentalistes, proviseurs adjoints...) il est compliqué de calculer leur pourcentage de participation. Cependant, ces différentes catégories de participants représentent moins de 6% des inscrits.

Le dispositif

Lycéens et apprentis au cinéma

Initié à titre expérimental dans cinq régions dès 1993, *Lycéens et apprentis au cinéma* est devenu une opération nationale à la rentrée scolaire 1998.

La participation à cette action repose sur le volontariat des chefs d'établissement et des enseignants qui souhaitent y faire participer leurs classes.

Lycéens et apprentis au cinéma, au même titre que les deux autres dispositifs d'éducation artistique au cinéma, est organisé dans un cadre d'exploitation cinématographique commerciale. Il propose en temps scolaire aux élèves et aux apprentis des lycées d'enseignement général, professionnel et agricole, publics et privés, et des centres de formation des apprentis (CFA) de découvrir au minimum 3 œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur attention dans les salles de cinéma et se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique de sensibilisation artistique conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique.

Lycéens et apprentis au cinéma repose sur l'engagement de partenaires institutionnels et professionnels :

- au niveau national
 - le ministère de la culture et de la communication, notamment la délégation au développement et aux affaires internationales, et le Centre national de la cinématographie ;
 - le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment sa direction générale de l'enseignement scolaire et son inspection générale ;
 - le ministère de l'agriculture et de la pêche, notamment sa direction générale de l'enseignement et de la recherche et son inspection de l'enseignement agricole ;
- au niveau régional
 - les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) ;
 - les rectorats ;
 - les directions régionales de l'agriculture et de la forêt (DRAF) ;
 - les conseils régionaux ;
 - les coordinations régionales ;
 - les équipes de direction et les équipes pédagogiques des établissements d'enseignement scolaire, des établissements de l'enseignement agricole et des CFA ;
 - les professionnels du cinéma et de la culture : en particulier les exploitants et les associations culturelles.

L'organisation du dispositif s'effectue comme suit :

- une commission nationale, dont les membres sont nommés par le directeur général du CNC, coordonne l'ensemble du dispositif et actualise la liste des films ; entre 6 et 8 nouveaux titres font leur entrée chaque année ;
- au niveau régional, l'opération est mise en œuvre par une structure professionnelle chargée de la coordination régionale du dispositif en liaison avec le comité de pilotage régional dont le rôle est notamment d'arrêter la liste des films qui seront proposés aux enseignants.

Les chiffres clés 2007-2008

Géographie du dispositif

25 régions participantes

22 régions métropolitaines + 3 DOM-ROM (Réunion, Guadeloupe, Guyane)

Participation

244 095 lycéens et apprentis inscrits

soit 8.1% des 3 012 749 lycéens et apprentis

soit 7 310 élèves et apprentis supplémentaires par rapport à 2006-2007 (+ 3%)

9 482 enseignants inscrits

soit 3.4% des 259 777 enseignants de lycées exerçant en France

soit 571 enseignants et formateurs supplémentaires par rapport à 2006-2007 (+ 6.4%)

2 163 établissements scolaires participants

soit 32,2% des 6 726 lycées et CFA de France

soit 167 établissements scolaires supplémentaires par rapport à 2006-2007 (+ 8%)

807 établissements cinématographiques et points de diffusion des circuits itinérants participants

soit 38% des 2 057 établissements cinématographiques en activité en France

soit 29 établissements et points de diffusion supplémentaires par rapport à 2006-2007 (+ 3.7%)

Films et entrées

36 films dans la liste nationale dont 2 programmes de courts métrages (patrimoine et animation)

11 films américains, 19 films européens dont 11 films français (y compris le programme de courts métrages *Mémoires en courts*), 5 films d'autres cinématographies et un programme international.

594 704 entrées, dont 516 597 effectuées sur les films de la liste nationale et 76 307 sur les films des listes régionales (et 1 800 entrées de la Guadeloupe sur des films de la liste *Collège au cinéma*).

Le nombre d'entrées représente une moyenne de **2,4 séances par élève et apprenti inscrit**.

Formation des enseignants

Pré-visionnements

24 coordinations sur 25 organisent des pré-visionnements. Ce chiffre est à relativiser car six coordinations ne proposent pas, lors de ces séances, l'ensemble des films au programme.

Stages de formation

L'ensemble des coordinations propose au moins un stage de formation.

Accompagnement pédagogique des élèves et apprentis

3 162 interventions en classe, dans 20 des 25 régions participantes.

95 600 élèves et apprentis (39,2% des inscrits) concernés par des actions complémentaires.

Participation des établissements scolaires

	LEGT		LEP		EEA		CFA		TOTAL
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	
Alsace	24	1	14	2	1	0	2	0	44
Aquitaine	32	0	17	0	6	0	0	0	55
Auvergne	25	3	13	2	10	1	1	0	55
Bourgogne	25	5	10	4	9	0	6	0	59
Bretagne	25	16	8	20	7 ⁽¹⁾	16	10	0	102
Centre	38	5	25	3	7	3	0	5	86
Champagne-Ardenne	28	5	18	2	7	0	3	0	63
Corse	9	2	3	0	2	0	0	0	16
Franche-Comté	22	4	24	7	6	1	7	0	71
Guadeloupe	3	1	3	0	1	0	0	0	8
Guyane	3	1	1	0	1	0	0	0	6
Ile de France	163	31	114	5	3	0	0	39	355
Languedoc-Roussillon	37	3	19	2	7	0	1	0	70 ⁽²⁾
Limousin	16	2	14	1	6	0	0	0	39
Lorraine	21	7	24	0	2	0	0	0	54
Midi-Pyrénées	38	12	38	2	14	5	3	1	113
Nord pas de Calais	63	13	52	5	6	5	15	6	165
Basse-Normandie	16	2	19	6	6	7	0	0	56
Haute-Normandie	24	3	21	3	8	1	3	0	63
Pays de la Loire	41	14	29	6	10	8	3	2	113
Picardie	29	13	15	4	9	8	8	4	90
Poitou-Charentes	40	5	22	0	5	0	0	0	72
Provence Alpes Côtes d'Azur	51	6	44	6	6	1	14	3	131
La Réunion	26	2	11	0	1	0	0	0	40
Rhône-Alpes	93	41	56	11	13	15	8	0	237
TOTAL des inscrits	892	197	614	91	153	71	84	60	2 163
TOTAL France	1 563	1 063	1 027	660	215	612	1 586		6 726
% de participants	57.07%	18.53%	59.79%	13.79%	67.91%	11.60%	9.08%		32.16%
% de participants	41.47%		41.79%		26.24%		9.08%		32.16%

(1) un lycée maritime participe au dispositif, il a été comptabilisé ici parmi les lycées agricoles publics

(2) il faut ajouter à la somme des établissements scolaires inscrits au dispositif, le centre scolaire de la maison d'arrêt de Villeneuve Les Maguelone

32 % des établissements scolaires français ont participé au dispositif en 2007-2008

Rappel des Chiffres de 2006-2007

	LEGT		LEP		EEA		CFA	Total
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public/Privé	
TOTAL des inscrits	865	189	555	83	148	50	106	1 996
TOTAL France	1 554	1 069	1 043	653	215	611	1 439	6 590
% de participants	40.18%		37.62%		23.97%		7.37%	30.29%

Le nombre total d'établissements participants a augmenté globalement de près de 8% par rapport à 2006-2007 : l'inscription des LEGT a augmenté de 3,3%, celle des LEP de 10,5%, celle des EEA de 13,1% et celle des CFA de 35,8%.

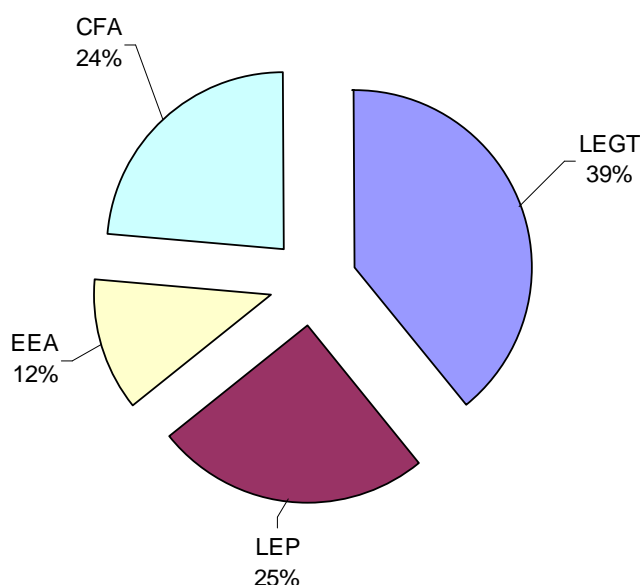
Alors qu'entre 2005-2006 et 2006-2007 l'inscription des EEA était restée constante, on note entre 2006-2007 et 2007-2008 une importante progression. Celle-ci est due à l'inscription de nouveaux établissements privés. En effet, les marges de progression pour l'inscription des établissements au dispositif dépendent essentiellement des établissements privés car les pourcentages d'inscrits dans le public sont déjà élevés, de 57% pour les LEGT à près de 68% pour les EEA.

Pour les LEGT et les LEP l'évolution est sensiblement la même que celle constatée entre 2005-2006 et 2006-2007.

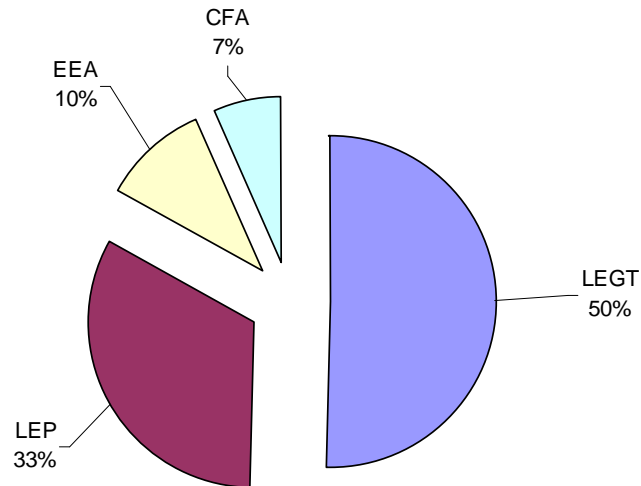
La forte progression des CFA vient du fait que ces établissements participent depuis peu au dispositif, leur marge de progression est donc plus importante que celle des autres types d'établissements. En 2007-2008, 16 coordinations ont enregistré des inscriptions de CFA dans le dispositif, soit 2 de plus qu'en 2006-2007.

Les graphiques proposés nous indiquent toutefois que les CFA sont encore en sous-représentation. En effet, ils représentent 23,6% des établissements scolaires français, mais ne participent que pour 7% d'entre eux au dispositif.

Répartition des 6726 établissements scolaires, par type d'établissement



Répartition des 2162¹ établissements participants, par type d'établissement

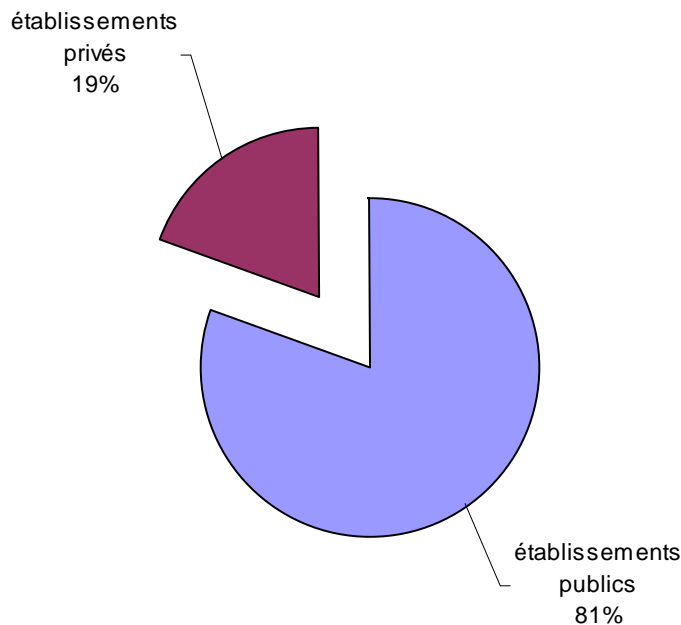


2 162¹ établissements scolaires ont participé au dispositif en 2007-2008. Parmi ces établissements nous comptons :

- 1 089 Lycées d'enseignement général et technique, soit 41,5% des LEGT français
- 705 Lycées d'enseignement professionnel, soit 42% des LEP français
- 224 Etablissements d'enseignement agricole, soit 26% des EEA français
- 144 Centre de formation d'apprentis, soit 9% des CFA français

La proportion des établissements publics participants, qu'ils soient d'enseignement général, professionnel, agricole ou CFA, est toujours nettement supérieure à celle des établissements privés.

Répartition des 2162 établissements participants, selon s'ils appartiennent à l'enseignement public ou privé



¹ Il faut ajouter à la somme des établissements scolaires inscrits au dispositif, un centre scolaire de maison d'arrêt.

Participation des enseignants, formateurs et autres adultes référents

	LEGT		LEP		EEA		CFA		TOTAL
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	
Alsace	183	4	58	5	3	0	8	0	269*
Aquitaine	370	0	108	0	15	0	0	0	493
Auvergne	102	9	34	8	21	9	3	0	205*
Bourgogne	65	10	16	7	15	0	12	0	125
Bretagne	96	47	66	24	18	38	18	0	328*
Centre	251	23	84	8	15	5	0	19	405
Champagne-Ardenne	139	12	70	4	10	0	5	0	240
Corse	22	2	13	0	6	0	0	0	44*
Franche-Comté	177	20	139	19	43	3	20	0	433*
Guadeloupe	28	6	22	0	4	0	0	0	60
Guyane	nc	nc	nc	0	nc	0	0	0	nc
Ile de France	782	147	556	16	11	0	0	106	1 657*
Languedoc-Roussillon	157	8	21	0	19	0	1	0	206
Limousin	78	7	63	3	16	0	0	0	167
Lorraine	77	23	74	0	8	0	0	0	198*
Midi-Pyrénées	289	45	127	10	31	12	9	2	525
Nord pas de Calais	217	41	152	14	13	14	32	12	514*
Basse-Normandie	85	5	97	32	14	10	0	0	243
Haute-Normandie	97	12	84	8	28	3	11	0	243
Pays de la Loire	252	55	137	22	31	18	11	7	537*
Picardie	158	40	62	14	19	13	16	10	369*
Poitou-Charentes	230	20	113	0	21	0	0	0	384
Provence Alpes Côtes d'Azur	263	18	199	20	16	2	34	11	563
La Réunion	145	9	62	0	7	0	0	0	223
Rhône-Alpes ⁽²⁾	412	182	248	49	57	66	37	0	1 051
TOTAL des inscrits	4 675	745	2 605	263	441	193	217	167	9 482 ⁽¹⁾
TOTAL France	142 123	33 386	51 543	15 235	7 490	10 000 ⁽³⁾		nc	259 777
% de participants	3.29%	2.23%	5.05%	1.73%	5.89%	1.93%		-	3.43% ⁽⁴⁾

(1) Il faut prendre en compte le fait que ces résultats ont été obtenus par la somme des enseignants et des formateurs participants au dispositif auquel s'est ajouté le nombre de documentalistes et autres participants.

(2) La coordination n'étant pas en mesure de nous fournir le détail des enseignants participants, nous avons calculé leur nombre par rapport à la proportion des établissements inscrits dans chacune des catégories.

(3) Estimation transmise par le Ministère de l'agriculture et de la pêche.

(4) Ce pourcentage a été obtenu en soustrayant le nombre de formateurs de CFA, de documentalistes et autres participants au dispositif, soit 560 personnes, ce qui représente moins de 6% des inscrits.

Les chiffres suivis d'un astérisque sont ceux pour lesquels les régions avaient distingué les autres référents des enseignants et formateurs participants.

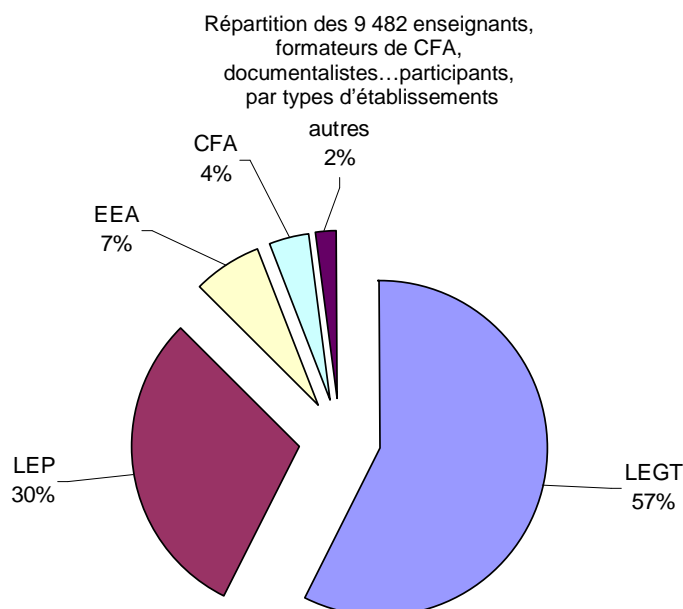
3,4% des enseignants ont participé au dispositif en 2007-2008, il convient d'ajouter à ce pourcentage les 560 formateurs de CFA, documentalistes et autres adultes référents participants au dispositif.

Nous ne pouvons pas estimer le pourcentage de formateurs de CFA qui participe au dispositif car le Ministère de l'Education nationale n'a pas de données suffisamment précises à ce sujet. Pour ce qui est de la participation des documentalistes et autres adultes référents des lycées (176 pour l'année scolaire 2007-2008), il nous a semblé important de les distinguer des enseignants et formateurs même s'ils ne représentent que 2% des inscrits. Par contre, il est très difficile de prendre en compte les chiffres nationaux car ils font appel à plusieurs catégories professionnelles (documentalistes, proviseurs adjoints...).

Rappel des chiffres de 2006-2007

	LEGT		LEP		EEA		CFA		Total
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	
TOTAL des inscrits	4 794	667	2 369	302	369	125	179	106	8 911
TOTAL France	145 434	33 852	52 406	15 443	18 928		42 910		308 973
% de participants	3.3%	2.0%	4.5%	2.0%	2.6%		0.7%		2.9%

9 482 enseignants, formateurs de CFA et documentalistes... ont participé à l'opération *Lycéens et apprentis au cinéma* en 2007-2008, ce qui représente 571 enseignants, formateurs et autres adultes inscrits de plus qu'en 2006-2007, soit une augmentation de 6,4%. Les chiffres donnés révèlent que l'inscription des enseignants de LEGT dans le dispositif a diminué de 0,75%. Alors que dans le même temps celle des enseignants de LEP a augmenté de 7,4%, celle des enseignants de EEA de 28,3% et celle des formateurs de CFA de 34,7%. Toutefois, l'évolution de ces pourcentages est à relativiser car en 2006-2007, les documentalistes et autres adultes référents participants étaient comptabilisés dans ces quatre catégories. Les coordinations n'ont d'ailleurs, cette année encore, pas toujours pu distinguer cette « nouvelle » catégorie de participants.



9 482 enseignants, formateurs et autres adultes référents étaient inscrits au dispositif en 2007-2008. Parmi ces participants nous comptons :

- 5 420 enseignants de LEGT, soit 3% des enseignants de ces établissements
- 2 868 enseignants de LEP, soit 4,3% des enseignants de ces établissements
- 634 enseignants de EEA, soit 3,6% des enseignants de ces établissements
- 384 formateurs de CFA
- 176 documentalistes et autres

Plusieurs points forts et points faibles ont été soulevés par les coordinations régionales du dispositif concernant la participation des enseignants.

Certaines coordinations relèvent la très bonne participation des classes volontaires aussi bien quantitativement que qualitativement ; ainsi que l'intérêt toujours évident des enseignants pour les films étudiés comme expression d'une création artistique et avec lesquels ils peuvent créer des liens avec les matières enseignées.

Toutefois, certains ont pu constater un essoufflement de quelques enseignants qui doivent faire face à de nouvelles contraintes liées à l'organisation interne des établissements. Le remplacement systématique des enseignants, l'obligation que tous les cours soient désormais assurés peut constituer des obstacles au développement du dispositif et obligent les enseignants inscrits dans l'opération à trouver des collègues disposés à s'adapter, trois fois dans l'année, à la modification des emplois du temps, chaque séance banalisant au moins une demi-journée de cours.

La décision de participer au dispositif repose toujours sur un volontariat affirmé, d'autant que certains enseignants doivent parfois prendre en charge leurs frais de déplacements pour se rendre aux formations.

Autant d'éléments qui rendent le partenariat « coordination – établissements scolaires », moins évident, il est notamment de plus en plus difficile de trouver des volontaires pour tenir le rôle d'enseignant-relais².

Il est important de continuer à impliquer les chefs d'établissements, dont on sait qu'ils sont les garants de la bonne marche du dispositif dans leur établissement. Il serait intéressant de proposer une sensibilisation pour les personnels administratifs (proviseurs, intendants...) afin que l'objet même du dispositif soit bien perçu par les personnes qui gèrent la vie de l'établissement.

La participation à l'opération *Lycéens et apprentis au cinéma* repose, de plus en plus, sur le volontariat des chefs d'établissement et des enseignants qui souhaitent y faire participer leurs classes.

² Enseignant chargé de faire circuler l'ensemble des informations concernant le dispositif au sein de son établissement, et de coordonner les emplois du temps des uns et des autres afin d'être en mesure de prévoir les séances avec le cinéma partenaire.

Participation des élèves et apprentis

	LEGT		LEP		EEA		CFA		TOTAL
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	
Alsace	5 352	91	1 480	394	62	0	24	53	7 456
Aquitaine	7 429	0	1 837	0	321	0	0	0	9 587
Auvergne	3 213	276	1 084	244	390	90	43	0	5 340
Bourgogne	3 142	436	742	175	419	0	348	0	5 262
Bretagne	3 299	2 072	1 997	881	419 ⁽¹⁾	1 463	437	0	10 568
Centre	7 521	652	2 196	254	569	128	0	309	11 629
Champagne-Ardenne	4 492	508	1 848	248	328	0	166	0	7 590
Corse	600	54	250	0	150	0	0	0	1 054
Franche-Comté	5 714	604	3 998	517	854	105	518	0	12 310
Guadeloupe	355	100	217	0	44	0	0	0	716
Guyane	560	⁽²⁾	180	0	48	0	0	0	788
Ile de France	20 097	2 544	9 468	334	281	0	0	2 356	35 080
Languedoc-Roussillon	4 266	180	468	0	511	0	17	0	5 442
Limousin	2 181	125	1 004	70	452	0	0	0	3 832
Lorraine	2 248	528	1 668	0	205	0	0	0	4 649
Midi-Pyrénées	6 626	1 107	3 589	315	773	365	362	32	13 169
Nord pas de Calais	5 509	1 035	3 554	373	265	224	543	155	11 658
Basse-Normandie	2 897	160	3 174	678	332	324	0	0	7 565
Haute-Normandie	2 812	361	1 972	159	632	64	190	0	6 190
Pays de la Loire	7 926	1 294	3 247	568	738	521	227	134	14 655
Picardie	4 427	1 014	1 254	329	446	329	316	84	8 199
Poitou-Charentes	6 799	552	2 572	0	706	0	0	0	10 629
Provence Alpes Côtes d'Azur	7 633	580	4 716	446	471	15	672	272	14 805
La Réunion	4 225	244	1 389	0	140	0	0	0	5 998
Rhône-Alpes	20 003	3 062	4 063	1 206	707	657	226	0	29 924
TOTAL des inscrits	139 326	17 579	57 967	7 191	10 263	4 285	4 089	3 395	244 095
TOTAL France	1 517 745	424 570	437 814	116 804	63 918	108 306	343 592		3 012 749
% de participants	9.18%	4.14%	13.24%	6.16%	16.06%	3.96%	2.18%		8.10%

(1) les 41 élèves de lycée maritime ont été comptabilisés avec les enseignants d'établissements d'enseignement agricole

(2) la coordination de Guyane n'a pas été en mesure de différencier les élèves de LEGT des établissements publics de ceux des établissements privés.

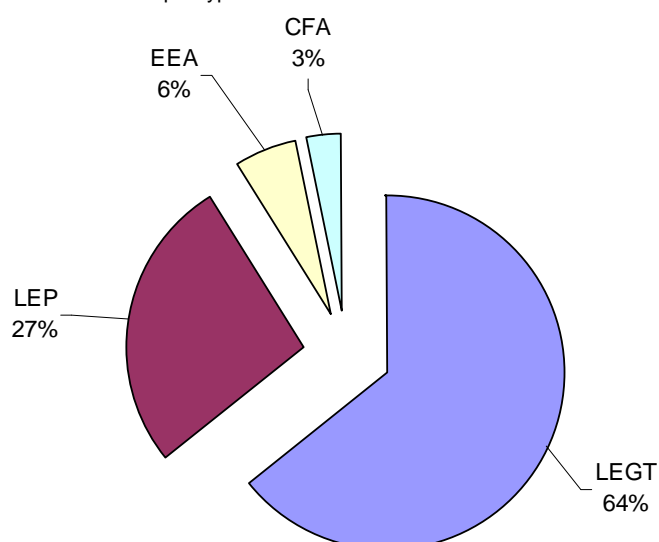
8,10% des élèves et apprentis ont participé au dispositif en 2007-2008

Rappel des chiffres de 2006-2007

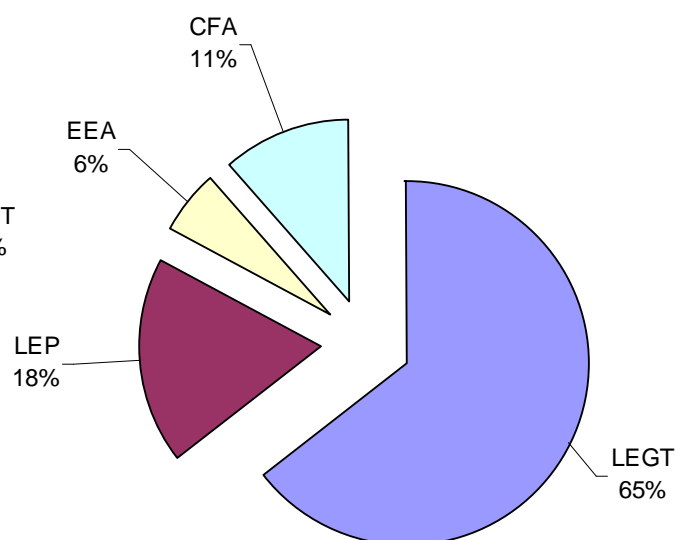
	LEGT		LEP		EEA		CFA		Total
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	
TOTAL des inscrits	135 128	19 449	56 253	7 237	8 861	3 673	3 671	2 513	236 785
TOTAL France	1 536 371	422 179	447 238	115 793	65 234	108 621	337 278		3 032 714
% de participants	8.8%	4.6%	12.6%	6.2%	13.6%	3.4%	1.8%		7.8%

244 095 lycéens et apprentis ont participé à l'opération en 2007-2008, ce qui représente 7 310 inscrits de plus par rapport à 2006-2007, soit une augmentation de 3%. Le nombre global de lycéens et apprentis inscrits est donc plus ou moins constant, cependant il est important de noter que le nombre d'apprentis inscrits est, lui, en forte augmentation (+ 27,5 %).

Répartition des 244 095 élèves et apprentis participants, par types d'établissements



Répartition des 3 012 749 élèves et apprentis, par types d'établissements



Les graphiques ci-dessus nous confirment que les apprentis participants au dispositif sont encore sous-représentés au regard de leur place dans le total des apprentis des CFA de France métropolitaine et d'outre mer.

244 095 élèves et apprentis ont participé au dispositif en 2007-2008.

Parmi ces participants nous comptons :

- 156 905 élèves de LEGT, soit 8% des élèves de ces établissements
- 65 158 élèves de LEP, soit 11,7% des élèves de ces établissements
- 14 548 élèves de EEA, soit 8,5% des élèves de ces établissements
- 7 484 apprentis des CFA, soit 2,2% des effectifs de ces établissements

Etablissements cinématographique partenaires

	Nombre d'établissements cinématographiques inscrits					Nombre d'entrées réalisées
	Art et Essai	Circuits itinérants	Points de diffusion des circuits itinérants	Autres	TOTAL	
Alsace	12	2	3	2	17	16 839
Aquitaine	33	0	0	6	39	23 723
Auvergne	12	0	0	8	20	14 551
Bourgogne	14	0	0	10	24	15 786 ⁽¹⁾
Bretagne	31	1	1	8	40	23 724
Centre	30	2	2	1	33	28 970
Champagne-Ardenne	11	1	2	5	18	15 080
Corse	4	0	0	3	7	2 242
Franche-Comté	14	1	3	5	22	24 011
Guadeloupe	0	0	0	5	5	1 800
Guyane	0	0	0	3	3	1 908
Ile de France	139	0	0	0	139	94 658
Languedoc-Roussillon	7	2	8	13	22	12 883
Limousin	14	0	0	0	14	9 538
Lorraine	21	1	1	1	23	10 866
Midi-Pyrénées	45	1	1	2	48	29 727
Nord pas de Calais	23	1	2	14	39	37 890
Basse-Normandie	16	1	2	4	22	16 800
Haute-Normandie	16	0	0	10	26	16 139
Pays de la Loire	34	2	2	4	40	34 018
Picardie	17	0	0	13	30	18 728
Poitou-Charentes	27	0	0	2	29	22 624
Provence Alpes Côtes d'Azur	35	3	4	8	47	31 833
La Réunion	0	0	0	11	11	14 836
Rhône-Alpes	73	0	0	16	89	75 530
TOTAUX	628	18	31	154	813	594 704 ⁽³⁾
TOTAL établissements France	1 041	129	1 131	-	2 057	
% participation au dispositif	60.33%	13.33%	2.74%	-	37.97% ⁽²⁾	

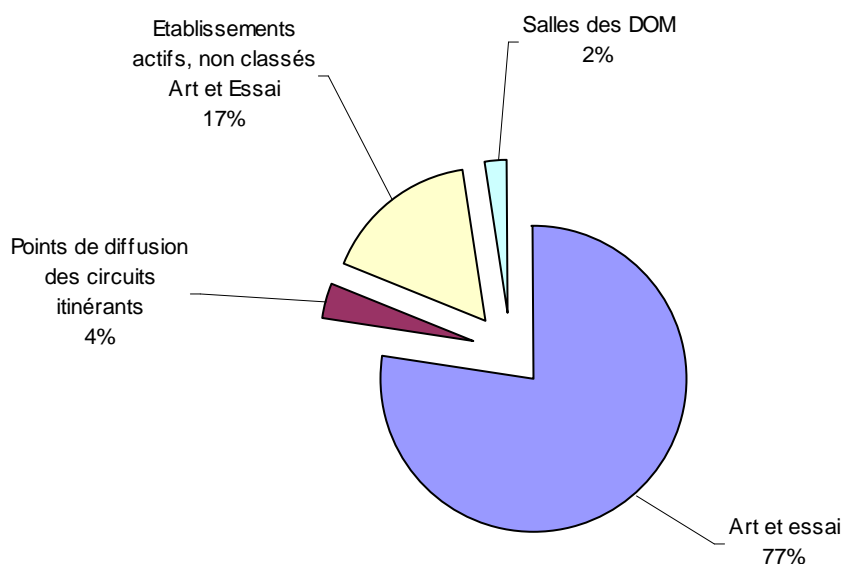
(1) ce chiffre correspond au nombre d'entrées prévues.

(2) Ce sont les circuits itinérants qui sont comptabilisés comme des établissements actifs, et non les points de diffusion. Le calcul du pourcentage a donc été effectué après avoir soustrait les 31 points de diffusion des circuits itinérants et ajouter les 18 circuits participants. Nous avons également ôté les 19 établissements d'outre mer. Le pourcentage d'établissements cinématographiques participants est donc calculé uniquement à partir des 781 établissements qui sont pris en compte par la géographie du cinéma.

(3) La différence constatée entre ce nombre d'entrées (594 704) et celui que l'on trouve en ajoutant les données de la page 18 et 19 (516 597+ 76 307) s'explique par les 1 800 entrées de la Guadeloupe, réalisées sur des films *Collège au cinéma*.

38% des 2 057 établissements cinématographiques actifs³ de la métropole⁴ participaient au dispositif en 2007-2008

Répartition des 813 points de diffusion
des séances *Lycéens et apprentis au cinéma*



813 points de diffusion ont accueilli les séances *Lycéens et apprentis au cinéma* en 2007-2008.

Parmi ces points nous comptons :

- 763 établissements cinématographiques actifs dont 628 établissements classés Art et essai, soit 60,3% des cinémas classés
- 31 points de diffusion de 18 circuits itinérants, soit 2,2% des points de diffusion de 13,9% des circuits itinérants
- 19 salles de cinéma dans les trois départements d'outre mer qui participent au dispositif (Guadeloupe, Guyane et Réunion)

Une moyenne de 2,4 séances par élève et apprenti inscrit

594 704 entrées ont été réalisées dans le cadre du dispositif en 2007-2008, soit 25 751 de plus qu'en 2006-2007. Mais dans le même temps le nombre d'élèves et d'apprentis inscrits a augmenté de 7 310, ce qui explique que la moyenne des séances par élève n'ait pas progressée.

³ Les circuits itinérants sont comptabilisés.

⁴ Les établissements des départements d'outre mer ne sont pas comptabilisés dans la géographie du cinéma faite par le CNC

Plusieurs points forts et points faibles ont été soulevés par les coordinations régionales du dispositif concernant les salles, les copies et les séances.

Il est de plus en plus difficile, sur certains territoires, de trouver avec **les salles partenaires** de nouveaux créneaux pour des séances supplémentaires. Il apparaît que les salles qui accueillent souvent plusieurs des trois dispositifs d'éducation au cinéma, et qui plus est sont souvent mono-écran (1073 sur les 2057 établissements actifs), ont atteint aujourd'hui leur capacité maximale d'accueil. En effet, les projections sont dans la plupart des cinémas partenaires quotidiennes et multiples. Par ailleurs, il est important de rappeler que la situation de certaines salles partenaires se dégrade, la baisse de leurs moyens (augmentation des coûts supportés, subventions menacées...) fragilise le bon déroulement du dispositif.

Certaines coordinations ont indiqué que les formats de projection ne sont pas toujours respectés par les salles. Cela vient parfois d'un manque d'équipement. Il est pourtant à noter que plusieurs systèmes d'aides (qu'ils soient nationaux ou régionaux) existent pour cet équipement spécifique. Par ailleurs, les conditions d'un bon accueil ne sont pas toujours remplies. Bien souvent les projectionnistes qui assurent projection et accueil des séances scolaires n'ont souvent aucune consigne spécifique d'accueil, en dehors de l'exécution normale d'une séance (billetterie, sécurité...).

Les copies transmises par les distributeurs pour les séances *Lycéens et apprentis au cinéma* étaient généralement en bon état. Toutefois, certaines remarques ont été faites sur quelques titres.

Quoiqu'il en soit, les coordinations semblent satisfaites du dialogue avec le CNC et les distributeurs qui s'efforcent au mieux de fournir les meilleures copies de leur stock et de procéder à des échanges lorsque cela s'avère nécessaire.

Cependant, certains notent que malgré les efforts du service du CNC concerné pour améliorer les conditions de circulation des copies en région, leur nombre reste souvent insuffisant pour offrir aux exploitants et aux établissements inscrits des plages de programmation suffisamment longues qui tiennent compte de leurs contraintes propres. Il faudrait davantage de copies pour permettre davantage de souplesse et faire que les plannings de circulation soient moins complexes.

La majorité des coordinations semble satisfaite du **déroulement des séances**.

La mise en place et la communication entre les exploitants, les enseignants et les coordinations fonctionnent généralement bien. Toutefois, certains partenaires n'ont pas encore le réflexe de tenir leur coordination au courant des éventuelles difficultés rencontrées lors de certaines séances.

La fluctuation entre le nombre d'inscrits et le nombre réel d'élèves présents aux séances reste le désagrément le plus fréquemment rencontré pendant les séances, et pas toujours bien compris par quelques salles.

Cette déperdition des entrées n'est malheureusement pas toujours prévisible, l'exemple des grèves est d'ailleurs symptomatique. En ce qui concerne les séances du 3^{ème} trimestre, c'est un tout autre problème. Il faut rester vigilant car celles-ci sont souvent sacrifiées à cause des « programmes à tenir », de préparation aux examens, de cours à rattraper... Il est regrettable que certains élèves et apprentis ne puissent pas assister à cette troisième projection ; en effet, il est plus difficile pour les enseignants et les partenaires culturels de mener un travail pédagogique de sensibilisation artistique sur deux films.

Pour ce qui est des stages en entreprise pour les LEP et les CFA, les coordinations s'efforcent de trouver en amont des solutions, mais le fait que ces élèves et apprentis passent moins de temps dans leur établissement que ceux des autres sections compliquent d'autant le planning des séances.

Les annulations de séances dues à des problèmes de discipline restent rares, cependant l'indiscipline de la part de quelques élèves à certaines séances est un fait. Il est alors nécessaire de mettre en place des mesures afin d'éviter au maximum ce genre de situations :

- limiter les effectifs ;
- éviter, dans la mesure du possible de réunir plusieurs établissements à une même séance⁵ ;
- faire en sorte que l'ensemble des élèves soit préparé à ce qu'ils vont voir. Le cadre dans lequel s'inscrit la séance doit également leur être présenté à ce moment là.

La nécessité de préparer les élèves aux séances est rappelée chaque année aux enseignants et formateurs inscrits, notamment lors des formations. Il paraît nécessaire d'aborder également la question de la responsabilité vis à vis du comportement des élèves - spectateurs. Faut-il considérer qu'il s'agit d'élèves sous la responsabilité de leurs enseignants ou bien de spectateurs auxquels l'exploitant doit garantir de bonnes conditions de visionnage ? Il conviendrait que professeurs et exploitants communiquent davantage pour veiller ensemble au bon déroulement des séances.

Il est intéressant de noter ici que plusieurs coordinations ont mis en place une charte ou une convention entre les établissements scolaires et les salles de cinéma partenaires du dispositif ou encore entre la coordination et les salles. La rédaction de ces documents a l'avantage de permettre à chacun d'exprimer ses exigences et de définir ou redéfinir les bases d'un partenariat fort.

⁵ Une coordination indique dans son bilan qu'un travail spécifique est effectué pour favoriser le bon déroulement des séances, notamment en prenant en compte le niveau de difficulté du film, le comportement des élèves (agitation ou rivalité entre établissements) ce qui, dans certains cas, multiplie le nombre de séances et donc le nombre de copies nécessaires par film.

Entrées des films de la liste nationale (année scolaire 2007-2008)

Date d'entrée	Titres des films au programme	Réalisateurs	Nombre de régions ayant programmées les films	Nombre d'entrées réalisées
07-08	<i>Tout sur ma mère</i>	Pedro Almodovar	5	55 001
07-08	<i>Elephant</i>	Gus Van Sant	8	54 956
06-07	<i>Dead Man</i>	Jim Jarmush	5	48 737
07-08	<i>Le petit lieutenant</i>	Xavier Beauvois	7	43 420
05-06	<i>Shining</i>	Stanley Kubrick	8	42 584
05-06	<i>Sueurs froides</i>	Alfred Hitchcock	3	32 261
06-07	<i>L'Armée des ombres</i>	Jean-Pierre Melville	4	29 735
06-07	<i>Tokyo Eyes</i>	Jean-Pierre Limosin	2	26 038
05-06	<i>A bout de souffle</i>	Jean-Luc Godard	5	24 658
07-08	<i>La trahison</i>	Philippe Faucon	5	23 739
07-08	<i>Le retour</i>	Andreï Zviaguintsev	3	15 261
04-05	<i>Fury</i>	Fritz Lang	4	12 466
07-08	<i>Starship Troopers</i>	Paul Verhoeven	3	12 106
04-05	<i>La vie sur terre</i>	A. Sissako	2	9 786
07-08	<i>Hiroshima mon amour</i> (film du baccalauréat 2008)	Alain Resnais	2	9 729
06-07	<i>Noï Albinoï</i>	Dagur Kari	2	9 491
06-07	<i>Depuis qu'Otar est parti</i>	Julie Bertucelli	3	9 153
03-04	<i>Trafic</i>	Jacques Tati	2	8 899
06-07	<i>Monika</i>	Ingmar Bergman	4	8 000
05-06	<i>Programme de CM d'animation</i>	Widrich, Paccou, Avédikian, Yamamura, Tilby et Forbis, Elliot	2	6 811
07-08	<i>Mamma Roma</i>	Pier Paolo Pasolini	2	6 428
05-06	<i>S21, la machine de mort Khmère rouge</i>	Rithy Panh	1	6 193
01-02	<i>Ressources humaines</i>	Laurent Cantet	1	5 171
02-03	<i>Délits flagrants</i>	Raymond Depardon	1	4 412
03-04	<i>Tigre et dragon</i>	Ang Lee	1	3 186
02-03	<i>Blue Velvet</i>	David Lynch	1	2 194
04-05	<i>L'homme sans passé</i>	Aki Kaurismaki	2	2 067
01-02	<i>Festen</i>	Thomas Winterberg	1	1 746
05-06	<i>Kaïro</i>	Kiyoshi Kurosawa	1	1 577
01-02	<i>La Soif du mal</i>	Orson Welles	1	792
06-07	<i>2046</i> (film du baccalauréat 2007)	Wong Kar Wai	0	
05-06	<i>L'aurore</i> (film du baccalauréat 2006)	F.W. Murnau	0	
02-03	<i>I Vitelloni</i>	Federico Fellini	0	
03-04	<i>Mémoires en courts</i>	A. Resnais, M. Pialat, C. Marker	0	
02-03	<i>Nénette et Boni</i>	Claire Denis	0	
02-03	<i>Sleepy Hollow</i>	Tim Burton	0	
				516 597

Les titres entrés en 2007-2008 sont en gras

Entrées des films des listes régionales (année scolaire 2007-2008)

Nom des régions ayant programmé des films "régionaux"	Titre des films	Réalisateurs	Nombre d'entrées réalisées	Ces films ont-ils bénéficiés d'aides de la région programmatrice ?
Aquitaine	Sérénade à trois	Ernst Lubitsch	477	non
	Le Violon	Francisco Vargas	6 162	non
Bourgogne	Pingpong	Matthias Luthardt	2 085	non
Bretagne	Le jour de gloire (court métrage projeté avant <i>La trahison</i>)	Bruno Collet	6 792 ⁽¹⁾	oui
Centre	Programme de Courts métrages 1 :		3 310	
	Gare du Nord	Jean Rouch		non
	De sortie	Thomas Salvador		oui
	Toi, Waguih	Namir Abdel Messeeh		oui
	Nœud papillon de rigueur pour têtes carrées	Stephan Flint Müller		non
	Les volets	Lyèce Boukhitine		non
	Programme de Courts métrages 2 :		6 356	
	Mic Jean Louis	Kathy Sebbah		non
	Voisin, Voisine	Buster Keaton		non
	Treinta años	Nicolas Lasnibat		non
	La leçon de guitare	Martin Rit		non
	L'homme sans ombre	Georges Schwizgebel		non
Champagne-Ardenne	Confection dames	Mikaël Alex	6 006 ⁽¹⁾	nc
	Oiseaux blancs oiseaux noirs (courts métrages projetés avant <i>Le petit lieutenant</i>)	Florence Mialhe	6 006 ⁽¹⁾	nc
Corse	Liberata	Philippe Carrèse	210	oui
Franche-Comté	Passe montagne	J-F Stévenin	1 343	oui
Ile-de-France	La question humaine	Nicolas Klotz	7 870	oui
Languedoc-Roussillon	Mao (court métrage projeté avant <i>Noï Albinoï</i>)	J.-C. Villard	4 243 ⁽¹⁾	oui
Limousin	Programme de courts métrages		2 919	
	L'attraction terrestre	Frédéric Carpentier		oui
	Les frères Hélias	Frédy Busson		oui
	Millevaches expérience	Pierre Vinour		oui
	Les deux vies du serpent	Héliel Cisterne		oui
Nord pas de Calais	Black Book	Paul Verhoeven	7 369	non
Poitou-Charentes	Crazy	J. M. Vallée	3 624	non
Provence-Alpes Côtes d'Azur	Changement d'adresse	E. Mouret	4 080	non
Rhône-Alpes	Brodeuses	E. Faucher	3 089	oui
	La rose pourpre du Caire	W. Allen	15 357	non
	The host	Bong Joon-ho	7 892	non
	Taxi Driver	M. Scorsese	4 164	non
			76 307	

(1) ces entrées ont été effectuées sur des courts métrages programmés en avant programme, elles ne sont donc pas comptabilisées dans le total des entrées effectuées dans le dispositif.

NB : 1 région n'a pas pu nous transmettre les entrées réalisées, certains chiffres sont donc un peu surestimés car ils sont obtenus avec les chiffres d'entrées prévues.

La programmation

30 films programmés sur les 36 proposés

Sur les six films non programmés par les coordinations *Lycéens et apprentis au cinéma* en 2007-2008 se trouvent deux films du baccalauréat⁶, le programme de courts métrages *Mémoires en courts* entré en 2003-2004 et 3 films entrés en 2002-2003.

594 704⁷ entrées en salles

Une programmation nationale aux résultats contrastés

L'attrait des nouveaux films

D'une manière générale on observe que les films entrés en 2007-2008 ont été largement programmés et ont donc réalisé de nombreuses entrées :

- 2 films ont généré près de 55 000 entrées chacun, il s'agit d'*Elephant* de Gus Van Sant et de *Tout sur ma mère* de Pedro Almodovar.

- *Le petit lieutenant* de Xavier Beauvois a lui généré plus de 43 000 entrées.

- *La trahison* de Philippe Faucon, *Le retour* d'Andreï Zviaguintsev et *Starship Troopers* de Paul Verhoeven ont généré entre 12 106 et 23 739 entrées.

- Par contre, le film de Pier Paolo Pasolini, *Mamma Roma*, n'a pas bénéficié de l'intérêt généralement porté sur les nouveaux titres. En effet, seulement 2 régions ont fait le choix de le programmer lors de cette première année, et ont comptabilisé à elles deux 6 428 entrées.

- Comme les années précédentes, le film du baccalauréat cinéma-audiovisuel, considéré souvent comme plus difficile d'accès, a été peu choisi par les coordinations. *Hiroshima mon amour* retenu par deux régions a généré 9 729 entrées. Il est à noter toutefois que ce résultat est plus important que celui effectué lors de la première année de programmation des deux derniers films du baccalauréat, *L'Aurore* de F.W. Murnau et *2046* de Wong Kar Wai.

Les 11 films qui ont généré plus de 15 000 entrées en 2007-2008 sont des nouveaux films, ou des films intégrés lors des 2 années précédentes.

Le succès persistant de quelques titres

Certains films entrés il y a plus de trois ans continuent à être très demandé.

Cela a été le cas en 2007-2008 de :

- *Fury* qui a généré, pour sa quatrième année d'exploitation dans le dispositif, 12 466 entrées
- *La vie sur terre* qui a généré, pour sa quatrième année d'exploitation dans le dispositif, 9 786 entrées
- *Trafic* qui a généré, pour sa cinquième année d'exploitation dans le dispositif, 8 899 entrées

Alors que *L'homme sans passé* pour sa quatrième année d'exploitation dans le dispositif et *Tigre et dragon* pour sa cinquième année d'exploitation dans le dispositif ont généré respectivement en 2007-2008, 2 067 et 3 186 entrées.

Toutefois, ces résultats sont à relativiser au vu du total des entrées réalisées depuis l'entrée des films dans le dispositif.

Ainsi les trois films entrés en 2004-2005 qui se trouvaient encore dans la liste nationale 2007-2008 ont eu des carrières différentes :

L'homme sans passé a été programmé 23 fois par 21 régions et a généré 125 369 entrées,

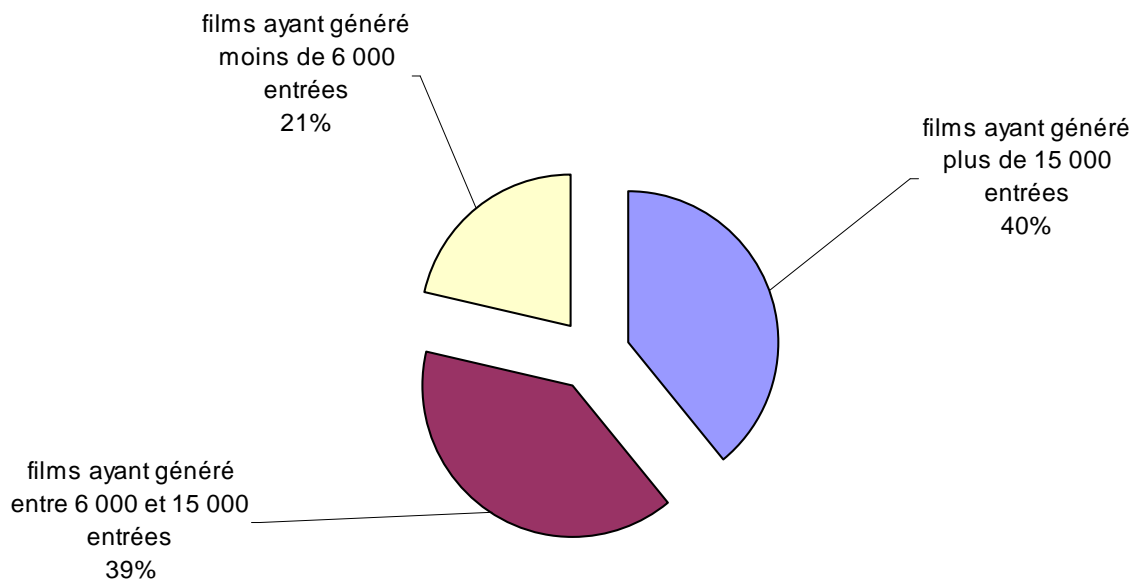
Fury a été programmé 18 fois par 17 coordinations et a généré 82 619 entrées,

alors que dans le même temps *La vie sur terre* a été programmé par 8 régions et a réalisé 26 493 entrées.

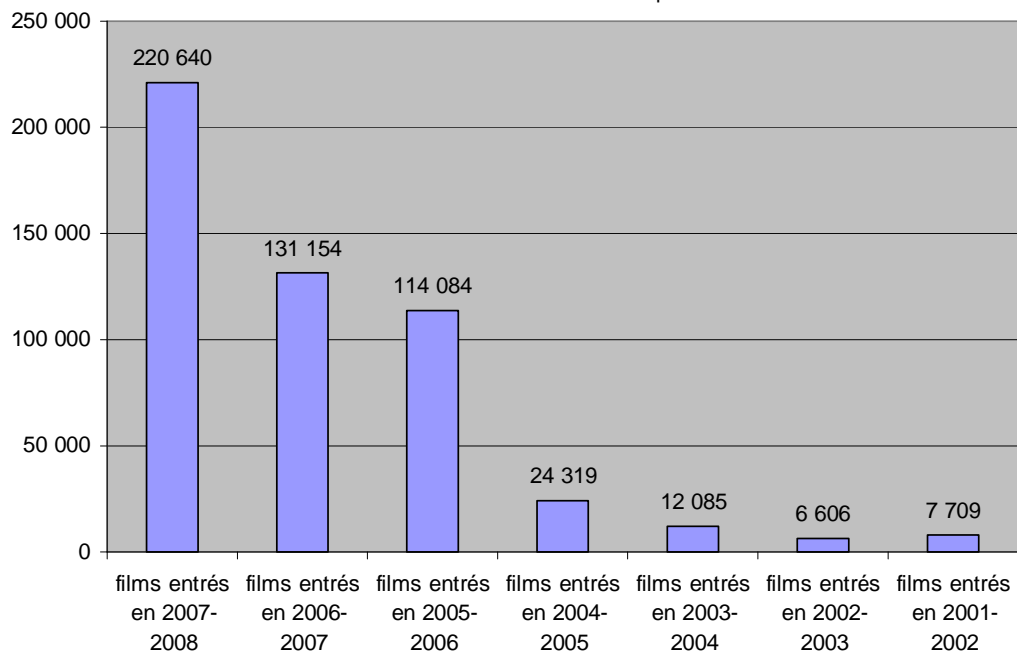
⁶ *2046* de Wong Kar Wai et *L'Aurore* de F. W. Murnau

⁷ Ce résultat est la somme des entrées effectuées sur les films de la liste nationale, des entrées effectuées sur les films proposés par les coordinations régionales, ainsi que des 1 800 entrées réalisées par la Guadeloupe dans le cadre du dispositif mais effectuées sur des films *Collège au cinéma* ce qui explique que ces 1 800 entrées ne se retrouvent pas comptabilisées dans le calcul par titres.

Répartitions des titres de la liste nationale programmés en 2007-2008, par rapport au nombre d'entrées réalisées dans le dispositif



Répartition des entrées des films de la liste nationale, réalisées en 2007-08, selon l'année d'entrée des titres dans le dispositif



Les films des listes régionales

En 2007-2008, plus de la moitié des régions participantes (14 coordinations), proposait, au côté de la liste nationale, une programmation régionale.

Le nombre des régions proposant à leurs enseignants, lycéens et apprentis de bénéficier de films choisis régionalement reste constant. On note toutefois que deux nouvelles régions se sont essayées en 2007-2008 à la programmation régionale.

Il faut toutefois différencier les modes opératoires selon les régions :

- Certaines coordinations proposent le film « régional » en tant que complément de programme⁸, c'est le cas de trois régions en 2007-2008.
- Deux autres régions imposent leur film « régional » ou programme de courts métrages en tant que troisième film.
- La majorité des cas (9 coordinations) offrent entre un et quatre titres « régionaux », ainsi les enseignants ont la possibilité de choisir les trois titres qu'ils veulent étudier avec leur(s) classe(s).

A noter, que les coordinations qui imposent leur titre « régional » sont celles qui composent un programme de courts métrages à destination des élèves et apprentis du dispositif. Le fait que ce travail de programmation soit particulièrement long et coûteux, peut expliquer que les coordinations qui le mettent en place souhaitent qu'il soit vu par l'ensemble des classes inscrites au dispositif.

La question des aides régionales à la production

Il est intéressant de noter que sur l'ensemble des 19 films de court métrage programmés en région, seuls 8 avaient bénéficié d'aides à la production de la région programmatrice. C'est le cas des 4 courts métrages projetés avant les séances de long métrage de la liste nationale, ainsi que du programme composé par la coordination de la région Limousin.

La coordination de la région Centre a quant à elle composé ses deux programmes en faisant appel à 2 courts métrages de production régionale.

Pour ce qui est des films de long métrage choisis en plus de la liste nationale par les coordinations régionales seuls 4 des 13 films proposés avaient bénéficié d'aides à la production de la Région programmatrice.

**42% des films de court métrage et 31% des films de long métrage
programmés hors liste nationale ont bénéficié
d'aide à la production de la Région programmatrice**

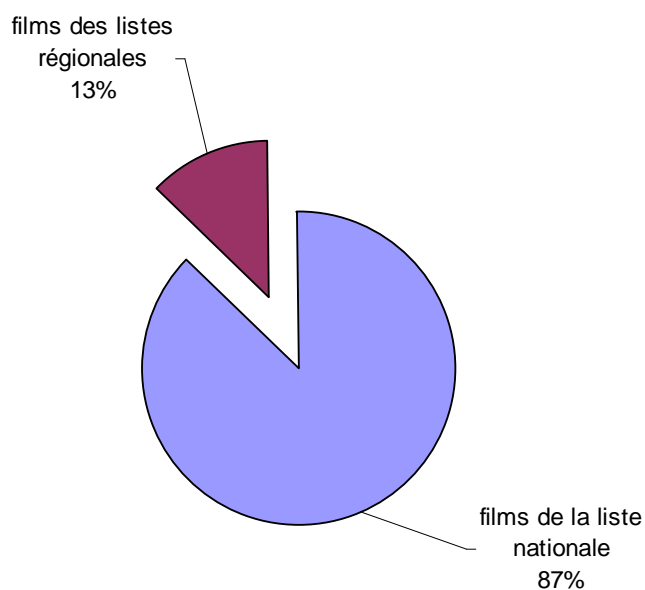
Répartition des entrées selon la provenance des titres

Pour l'année scolaire 2007-2008, 13% des entrées, soit 76 307, ont été enregistrées sur les 13 films de longs métrages et les 3 programmes de courts métrages (on ne compte pas ici les courts métrages projetés en avant-programme) des listes régionales. Les 30 films de la liste nationale programmés ont représenté quant à eux 87% du total, soit 516 597 entrées.

Ce ratio a augmenté de près de 6 points entre 2006-2007 et 2007-2008 en faveur des films de la liste nationale. L'évolution notée entre 2005-2006 et 2006-2007 s'était effectuée dans le sens inverse. Il n'est donc pas possible de tirer de conclusion sur ces fluctuations.

⁸ Un ou plusieurs courts métrages sont programmés avant un long métrage de la liste nationale.

Répartition des entrées
entre les films de la liste nationale
et ceux des listes régionales



Plusieurs points faibles ont été soulevés par les coordinations régionales du dispositif concernant les titres de la liste nationale.

Selon plusieurs d'entre elles, la liste ne comporterait pas assez de films contemporains français. Il semble également nécessaire de poursuivre la réflexion menée sur l'entrée de films documentaires dans la liste.

D'autres encore, voudraient que la question de l'accessibilité des films par l'ensemble des publics concernés par le dispositif (lycéens de LEGT, LP, LA et apprentis de CFA) soit davantage débattue lors des réunions du groupe programmation et du choix final de la Commission nationale.

Les pré-visionnements⁹

Nous avons ici tenu compte de l'ensemble des pré-visionnements, y compris ceux qui ont eu lieu lors des journées de formation. L'essentiel étant de pouvoir comptabiliser le nombre d'enseignants ayant la possibilité de voir les films avant d'accompagner leurs élèves aux séances du dispositif.

	Sont-ils organisés pour tous les films au programme ?	Nombre d'enseignants présents	Sont-ils suivis d'une intervention ?	Type d'accompagnement		
				coordination et associations régionales	professionnels du cinéma ou universitaires	Education nationale
Alsace (*)	oui	671	oui		La formation	
Aquitaine	non	87	oui			Professeurs coordinateurs
Auvergne (*)	oui	215	oui		La formation	
Bourgogne (*)	oui	NC	oui		La formation	
Bretagne	oui	201	oui	x		
Centre	non	12	oui		x	
Champagne-Ardenne	oui	70	oui	x	x	Formateur audiovisuel du CDDP
Corse (*)	oui	97	oui		La formation	
Franche-Comté (*)	non	433	oui		La formation	
Guadeloupe	oui	32	oui	x		Formatrice du CREFOC
Guyane	nc					
Ile de France	oui	1 471	oui		x	
Languedoc-Roussillon	oui	nc	non			
Limousin (*)	oui	70	oui		La formation	
Lorraine	oui	251	oui			enseignants
Midi-Pyrénées (*)	oui	208	oui		La formation	
Nord pas de Calais	oui	381	oui		x	
Basse-Normandie (**)	oui	106	non			
Haute-Normandie (*)	oui	800	oui		La formation	
Pays de la Loire	non	76	oui		x	enseignants de CAV
Picardie (*)	oui	474	oui		La formation	
Poitou-Charentes	oui	300	oui		x	
Provence Alpes Côtes d'Azur (*)	non	194	oui		La formation	
La Réunion (*)	non	181	oui		La formation	
Rhône-Alpes	oui	250	oui		x	
		6 580				

(*) Les pré-visionnements sont, dans les régions suivies d'un astérisque, mis en place avant les formations.

(**) La coordination de la Basse-Normandie montre également les films avant les formations. Le nombre d'enseignants indiqués inclut ceux qui ont vu les films au moment des formations

24 coordinations¹⁰ sur 25 ont organisé des pré-visionnements en 2007-2008

18 d'entre elles en ont proposé pour l'ensemble des films au programme

22 d'entre elles avaient prévu des interventions¹¹ à la suite des pré-visionnements

11 coordinations ont organisé les pré-visionnements lors des journées de formation

6 580 enseignants ont bénéficié de ces séances¹²

⁹ Au vu des éléments demandés aux coordinations il n'est pas possible de préciser ici si les pré-visionnements ont eu lieu dans des salles de cinéma, sur support pellicule. Le questionnaire bilan 2008-2009 sera complété afin que nous puissions communiquer cette information lors de la rédaction du prochain bilan.

¹⁰ La Guyane n'a pas renseigné ce champ du questionnaire.

¹¹ Les formations sont ici considérées comme des interventions.

Deux coordinations ont répondu positivement à la question « les pré-visionnements ont-ils lieu avant l'inscription des enseignants au dispositif ? ». L'une d'entre elle a précisé que seuls 3 des 6 films au programme avaient été montrés à ce moment-là.

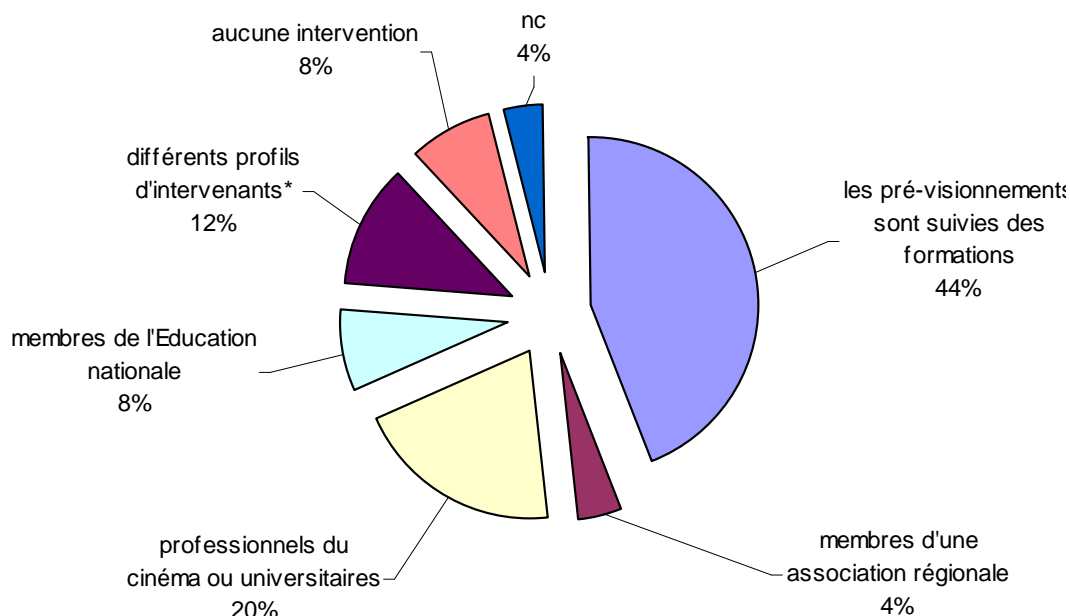
A ces deux coordinations s'ajoutent deux autres qui organisent les pré-visionnements avant que les enseignants aient à faire le choix des trois films qu'ils étudieront avec leur classe.

Sur les 14 coordinations qui proposent plus de trois films aux enseignants, quatre leur permettent de voir les films avant d'arrêter leur choix sur 3 d'entre eux.

Il est important de noter que les pré-visionnements mis en place en dehors des formations sont très majoritairement organisés en soirée. Les enseignants doivent alors prendre sur leur temps libre pour bénéficier de ces moments pourtant essentiels à la bonne marche du dispositif. Cela demande donc un investissement fort de leur part.

Une coordination note d'ailleurs qu'un des points faibles de l'opération reste la difficulté à mobiliser les enseignants pour ces temps de formation que sont les pré-visionnements.

Répartition des pré-visionnements
selon le profil des intervenants qui animaient les débats



* certaines coordinations ne font pas toujours appel aux mêmes profils d'intervenants pour l'ensemble des pré-visionnements (cf. tableau ci-dessus).

¹² Un même enseignant peut avoir participé à l'ensemble des pré-visionnements proposés par la coordination régionale, il est dans ce cas comptabilisé plusieurs fois.

Les stages de formation

... du côté des contenus

	Nombre de formations sur l'année	Durée moyenne des formations, en heures *	Contenus			Formateurs		
			formation initiale	les films au programme	analyse filmique	professionnels du cinéma	universitaires et critiques	formateurs Education Nationale
Alsace	17	3		x		x	x	
	1	18	formation de formateurs					
Aquitaine	1	12	démarche pédagogique					x
	3	12		x				
Auvergne	3	14		x		x	x	x
	1	7	x					x
Bourgogne	4	3		x			x	
Bretagne	1	16	cinéma US : blockbuster VS cinéma indépendant					
	1	16	Le cinéma : leçon d'histoire				x	
Centre	19	3		x		x	x	
	1	12	x			x		x
Champagne-Ardenne	6	12		x		x	x	
	6	5		x	x	x	x	
Corse	1	6		x		x		
	1	6		x		x		
Franche-Comté	60	6		x				x
	1	12	de l'analyse à la mise en pratique					x
Guadeloupe	1	36	de l'écriture à la réalisation d'un CM					x
	1	12	histoire du cinéma			x		
Guyane	1	6	initiation à l'analyse d'image : Comment lire et analyser les images ?					
Ile de France - académie de Paris	5	4		x		x	x	
	1	1	approche transversale de la programmation					x
Ile de France - académies de Créteil et Versailles	5	2		x		x	x	
	1	6	... pourquoi filmer le passé ?					x
	1	6	Filmer la France			x		
Languedoc-Roussillon	1	9	Noï Albinoï					x
Limousin	3	6		x			x	x
Lorraine	6	3		x				x
	1	12			x	Média-Tarn		
Midi-Pyrénées	3	3		x			x	x
	1	1	illustration de la thématique "Réel et fiction(s)"				x	x

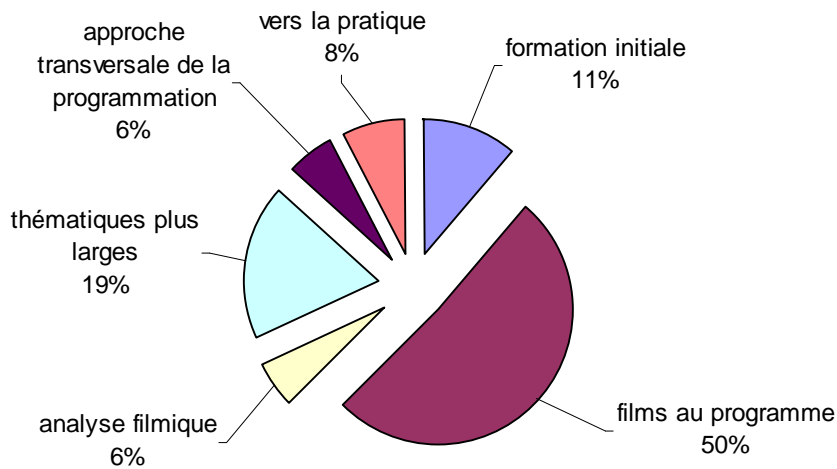
	Nombre de formations sur l'année	Durée moyenne des formations, en heures *	Contenus			Formateurs		
			formation initiale	les films au programme	analyse filmique	professionnels du cinéma	universitaires et critiques	formateurs Education Nationale
Nord pas de Calais	1	6	Le personnage et le genre					x
	1	6	La direction d'acteurs : jouer, travailler et incarner			x		x
	1	6	L'acteur et son personnage					x
	1	6	Journée commune avec <i>Ecole et cinéma</i> et <i>Collège au cinéma</i>					x
Basse-Normandie	1	4		x			x	x
	4	3		x				x
Haute-Normandie	10	3		x		x	x	x
Pays de la Loire	1	6	Bilan pédagogique et présentation programmation suivante					x
	2	12	Le son : approche théorique illustrée par les œuvres au programme et approche sensorielle à partir d'extraits divers			x	x	
Picardie	9	6		x		x	x	
Poitou-Charentes	4	3		x		x		
	42	6		x				x
Provence Alpes Côtés d'Azur	2	4	Shining					
	2	8	Sur 3 films de l'année suivante			x	x	
	1	5	"Approche du cinéma documentaire"					
	3	6	<i>L'armée des ombres</i>					x
La Réunion	3	18	* éducation du spectateur * de l'écrit au filmique * mener une classe à PAC ou un AA cinéma					x
	2	12	musique et cinéma			x		
	1	8	<i>A bout de souffle</i>				x	
	1	18	la comédie musicale				x	
Rhône-Alpes	5	24					x	x
	1	8		x			x	
TOTAUX	256	448						

* 1 journée d'intervention est ici comptabilisée 6 heures

Le tableau ci-dessus fait état de 256 formations mises en place sur l'année scolaire 2007-2008. 53 contenus différents ont été élaborés pour ces formations. 448 heures ont été consacrées à ceux-ci.

La durée moyenne des formations est, pour 2007-2008, supérieur à 8 heures.

Répartition des 53 types de formations différentes
mises en place par les coordinations,
par contenus

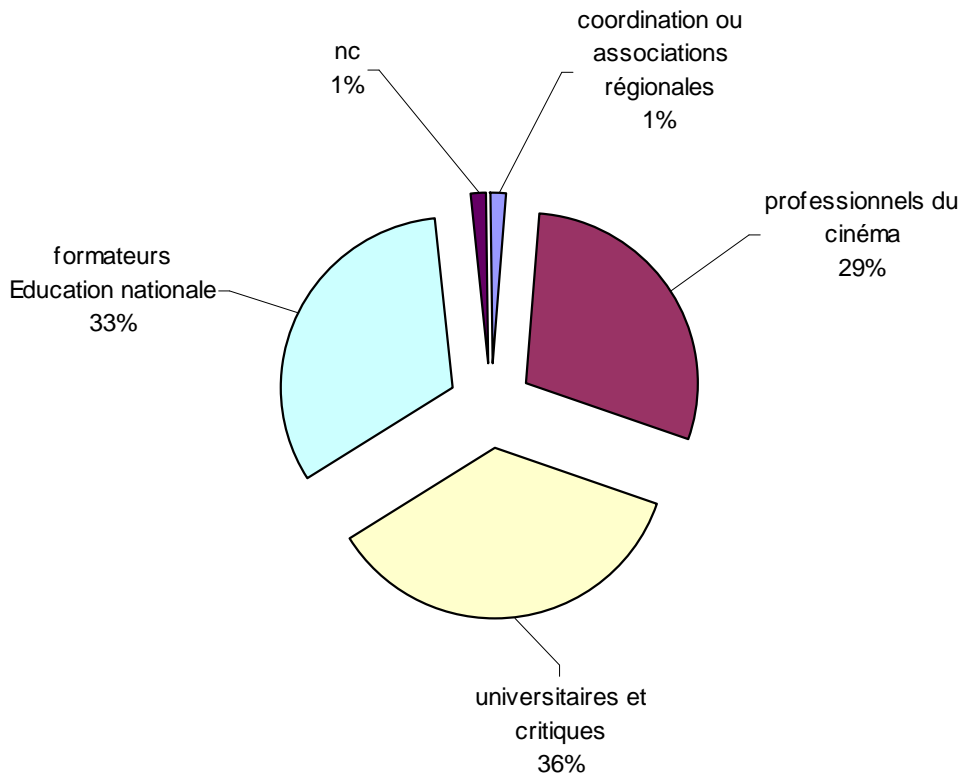


Le contenu des formations est très différent d'une région à l'autre.

Cela s'explique notamment par le fait que les formations sont parfois élaborées par les coordinations seules, d'autres fois par les services de l'Education nationale compétents seuls (que ce soit les DAAC, les IUFM ou les personnes en charge du PAF), ou encore de manière collégiale par les deux parties.

Cette organisation influe très souvent sur les contenus et surtout sur le profil des formateurs sollicités. La question du financement de ces formations influe aussi sur ces choix.

Répartition des formateurs par profils



... du côté des enseignants, formateurs et autres référents¹³

	Nombre de formations sur l'année	Nombre de participants aux formations	Nombre de participants inscrits	Pourcentage de participants formés	Organisateur des formations		Financier des formations	
					Coordination	Education Nationale	Coordination	Education Nationale
Alsace	17	230	269	85.50%		PAF - public désigné	x	
Aquitaine	1 3	82	493	16.63%		PAF		x
Auvergne	3 1	100	205	48.78%	x	PAF	x x	x x
Bourgogne	4	90 (*)	125	72.00%	x	en lien avec DAAC et IPR	x	x
Bretagne	1 1	57 (*)	328	17.38%	x	PAF et DDRC	x	x
Centre	19 1	189	405	46.67%	x x	PAF	x	x
Champagne-Ardenne	6	138	240	57.50%		x		x
Corse	6 1 1	44	44	100.00%	x		x	
Franche-Comté	60	433	433	100.00%		x		x
Guadeloupe	1 1	39	60	65.00%		PAF		x
Guyane	1	nc	nc		nc	nc		x
Ile de France - académie de Paris	5				x		x	x
Ile de France - académies de Créteil et Versailles	1 5 1 1	1 508	1 657	91.01%	x	stages inscrits au PAF	x	x
Languedoc-Roussillon	1	62	206	30.10%	coordination départementale de l'Aude	DAAC		x
Limousin	3	70	167	41.92%		PAF	x	
Lorraine	6	140	198	70.71%	x	PAF	nc	nc
Midi-Pyrénées	1 3 1	112	525	21.33%	x	IUFM		IUFM

¹³ Ci-après dénommés « participants »

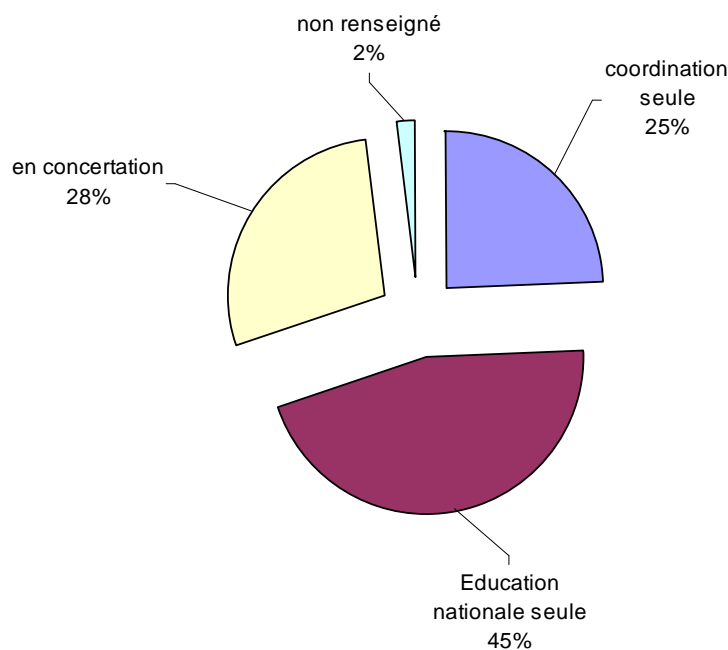
	Nombre de formations	Nombre de participants aux formations	Nombre de participants inscrits	Pourcentage de participants formés	Organisateur des formations		Financier des formations	
					Coordination	Education Nationale	Coordination	Education Nationale
Nord pas de Calais	1	165	514	32.10%		PAF		x
	1							
	1							
	1							
Basse-Normandie	1	96	243	39.51%	x		x	x
	4						x	
Haute-Normandie	10	243	243	100.00%		PAF	x	x
Pays de la Loire	1	164	537	30.54%	x	PAF	x	x
	2							
Picardie	9	319	369	86.45%	x	PAF	x	x
Poitou-Charentes	4	280	384	72.92%	x	DAAC	x	DAAC
	42					DAAC		DAAC
Provence Alpes Côtes d'Azur	2	114	563	20.25%	x	DAAC	x	
	2						x	
	1						x	x
	3							IUFM
La Réunion	3	181	223	81.17%		x		x
	2							
	1							
Rhône-Alpes	5	179	1051	17.03%		PAF		x
	1					PAF		x
TOTAUX	256	4 888	9 482	51.55%				

(*) Ces chiffres correspondent au nombre d'enseignants présents aux différentes formations. Ces deux coordinations n'ont pas été en mesure de nous fournir le nombre total d'enseignants qui ont bénéficié au moins d'une formation, sans compter deux fois la même personne.

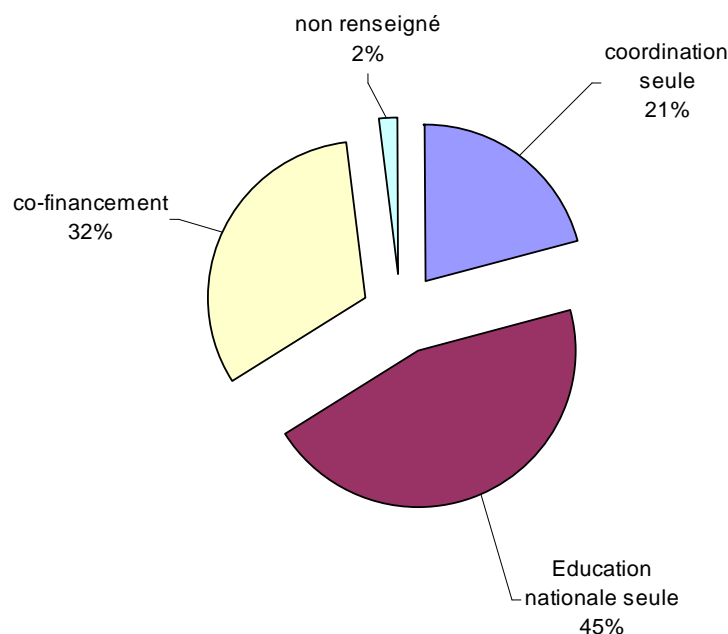
L'ensemble des régions ont mis au moins une formation en place en 2007-2008

4 888 enseignants, formateurs et autres adultes référents, soit plus de 50% des inscrits, ont assisté à 252 formations organisées par l'ensemble des régions participantes au dispositif.

Répartition des 53 formations, selon leur organisateur



Répartition des 53 formations, selon leur financement



La majorité des formations est organisée (45%) et financée (45%) par différents services de l'Education nationale.

Viennent ensuite les formations qui sont organisées de façon partenariale (28%) entre les coordinations et les services de l'Education nationale concernés.

On note que 25% des formations sont organisées par les coordinations seules. Il faut rappeler que le cahier des charges précise que les actions de formation sont à mettre en place en concertation avec les Rectorats et les services de formation de la DRAF.

Les coordinations régionales du dispositif ont fait remonter certaines remarques au CNC concernant les formations des enseignants.

Le point le plus important est sans doute le nombre insuffisant de formations initiales. Elles ne sont mises en place que dans deux régions, alors qu'on note sur tout le territoire la nécessité de former les nouvelles générations d'enseignants.

Il est parfois difficile de mettre en place des partenariats avec les Rectorats et autres services de l'Education nationale concernés par la formation des enseignants.

Par ailleurs, dans les cas où les Rectorats sont impliqués dans la mise en place des formations, les coordinations peuvent se trouver face à un souci d'équité entre les enseignants dépendants du Rectorat et les autres (enseignants des lycées agricoles notamment).

Selon certains, il faudrait que l'ensemble des stages de formation soient inscrits au PAF, car il est de plus en plus difficile de solliciter davantage les enseignants sur leur temps libre.

A contrario on regrette la diminution du nombre de formations et une baisse du nombre de journées stagiaires.

Ces différentes remarques nous amènent à traiter du travail effectué en classe par les enseignants à la suite des projections.

Les coordinations régionales du dispositif ont relevé sur cette question plusieurs points forts et points faibles.

Il reste difficile de connaître le travail réellement mené par les enseignants en classe.

Quoiqu'il en soit il est important pour les coordinateurs et coordinatrices du dispositif de savoir si les documents pédagogiques mis à la disposition des enseignants, formateurs et autres adultes référents participants répondent à leurs attentes et accompagnent au mieux leurs réflexions.

Si globalement le constat est fait que les documents pédagogiques sont de très haute qualité et permettent aux enseignants de travailler en profondeur, on peut noter toutefois que selon certaines coordinations, ils sont souvent encore trop critiques et pas suffisamment pédagogiques.

Le débat sur le « pas assez » ou le « trop pédagogique » n'est pas et ne sera sans doute jamais achevé. Les membres du groupe outils et accompagnements s'attachent à chacune de leur réunion avec la rédaction en chef des dossiers pédagogiques à faire remonter les observations du terrain.

Une des remarques récurrentes est la question du délai de rédaction des documents pédagogiques. La plupart des coordinations souhaiterait pouvoir distribuer les documents pédagogiques avant les vacances d'été afin que les enseignants puissent avoir la possibilité de les lire avant d'inscrire leur(s) classe(s).

Les actions d'accompagnement

	Nombre d'interventions en classe	Durée moyenne des interventions (heures) (1)	Nombre d'élèves concernés (2)	Contenus des interventions					Intervenants			Dans quel type d'établissements ont lieu les interventions ?			
				Rencontres	Théoriques	Ateliers pratiques	professionnels du cinéma	universitaires et critiques	associations régionales formateurs EN	LEGT	LP	EEA	CFA		
Alsace	aucune intervention en classe organisée par la coordination														
Aquitaine	aucune intervention en classe organisée par la coordination														
Auvergne	6	2h30	310	x			x					x	x	x	x
	1		35		x		x								
Bourgogne	16	1h30	409		x		x	x				x	x	x	
	4	3h	25	x			x								
Bretagne	12	1h30	381	x			x					x	x		x
	4	1h	235	x			x					x			
	3	2h	51			x	x					x	x		x
	1	2h	32		x		x					x			
	1	4h	32			x			x			x			
	13	1h	350		x				x			x	x		x
Centre	5	6h	134			x	x					x	x		
	3	4h	60		x		x					x		x	
	1	2h	25		x			x				x			
	4	2h	330	x			x					x			x
Champagne-Ardenne	12	2h	336	x			x					x		x	
	48	2h	1344		x				x			x	x	x	
Corse	12	2h	336		x			x				x	x	x	npp
Franche-Comté ⁽³⁾	41	2h	1692		x		x	x				x	x	x	X
	34	2h	2087	x			x	X							
Guadeloupe	le coordinateur intervient auprès des élèves avant les séances pour présenter le dispositif et les films														
Guyane	3	6h	nc		x				nc				nc		
	137	30 minutes	5512 ⁽⁴⁾		x		x	x				x	x	x	x
Ile de France - académie de Paris	1	50h	17			x	x						x		
	1	30h	24			x	x						x		
	2	20h	56			x	x					x	x		
	6	2h		x			x								
	409	2h	12 424		x		x								
Ile de France - académies de Créteil et Versailles	29	2h				x	x					x	x	x	x
	2	52h	433		x		x	x				x	x		x
	1	32h	23			x		x				x			
	2	10h	56			x	x					x	x		
	1	18h	77			x			x						
	2	15h	40			x	x					x	x		x

	Nombre d'interventions en classe	Durée moyenne des interventions (heures)	Nombre d'élèves concernés	Contenus des interventions						Intervenants				Dans quel type d'établissements ont lieu les interventions ?			
				Rencontres	Théoriques	Ateliers pratiques	professionnels du cinéma	universitaires et critiques	associations régionales	formateurs EN	LEGT	LP	EEA	CFA			
Languedoc-Roussillon	154	2h	4051		x		x	x	x	x	x	x	x				
	28	1h	794		x		x				x	x	x				
	25	1h30	738		x		x	x			x	x					
	5	1h30	132		x					x	x						
	2	3h	211		x			compositeur			x	x					
	2	3h	50			x	x				x						
	2	2h	50		x			avocat			x						
1	1h30	24		x		x						x					
Limousin	113	2h	3600	x			x				x	x	x	npp			
Lorraine	58	1h30	1852		x			x			x	x	x	npp			
Midi-Pyrénées	827	2h	21 422		x		x		x		x	x	x	x			
Nord pas de Calais	200	2h	5200		x		x	x			x	x	x	x			
	40	4h	1200			x	x				x	x	x	x			
Basse-Normandie	1	23h	3			x	x						x				
	1	2h	28	x	x				x		x			npp			
	1	2h	28	x	x		x	x			x						
Haute-Normandie	aucune intervention en classe organisée par la coordination																
Pays de la Loire	60	2h	1379			x	x										
	2	6h	55			x	x										
	1	1h	18		x		x										
	1	4h	15	x			x				x	x	x	x			
	4	1h30	290		x		x										
8	2h	162	x			écrivains											
Picardie	308	1h30	7800	x			x				x	x	x	x			
Poitou-Charentes	aucune intervention en classe organisée par la coordination																
Provence Alpes	185	1h	9156		x		x	x			x	x	x	x			
Côtes d'Azur	8	16h	336		x		x				x	x					
La Réunion	2	8h	62		x		x				x			npp			
	4	30h	78			x			x		x	x	x				
Rhône-Alpes	302	1h30	10 000		x			x		x	x	x	x	x			
TOTAUX	3162	410h30	95 600														

(1) une journée équivaut à 6 heures

(2) quand les coordinateurs indiquaient un nombre de classe, le chiffre a été multiplié par 28 pour avoir un nombre moyen d'élèves

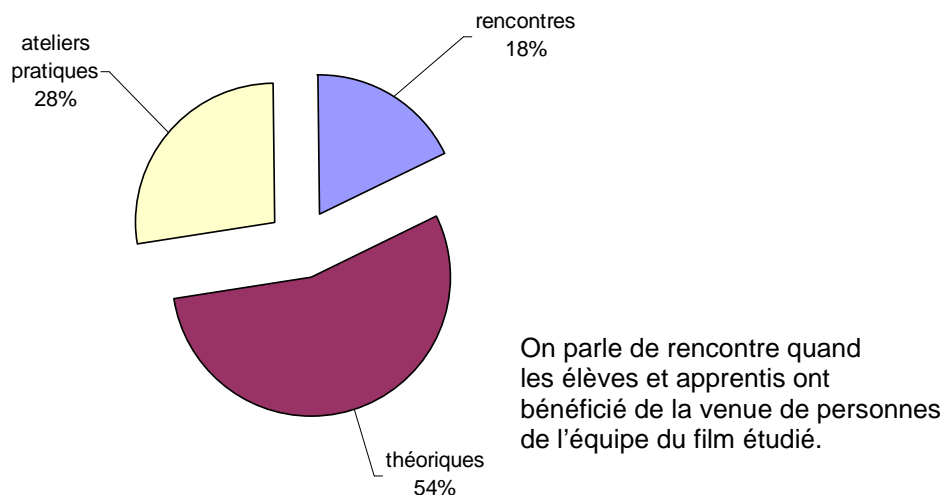
(3) certaines interventions avaient lieu dans les salles, directement après les séances

(4) nombre d'inscrits pour l'académie de Paris

npp : ne participe pas au dispositif

21 coordinations sur 25 organisent des actions d'accompagnement, que ce soit en classe ou en salle avant ou après les séances

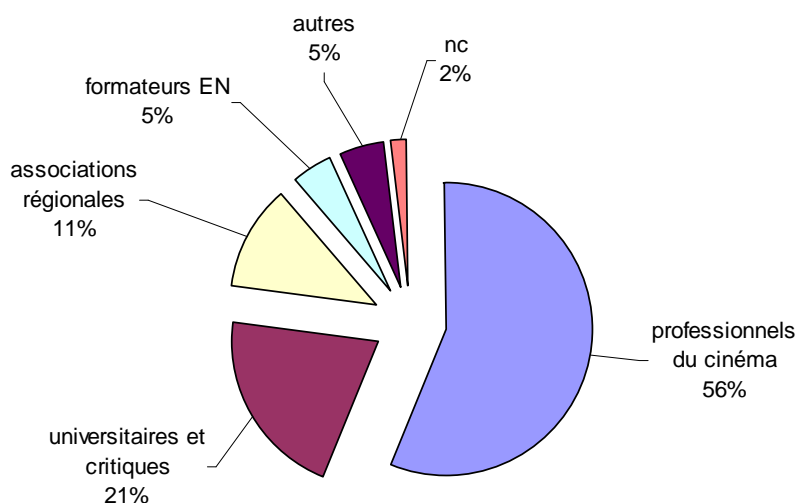
Répartition des 61 types d'actions d'accompagnements, par contenu des interventions



Une très grande majorité des actions d'accompagnement proposées aux élèves et apprentis, en 2007-2008, a été organisée sous forme de rencontres, de retours théoriques sur un des films vus dans le cadre du dispositif (que ce soit des films de la liste nationale ou ceux des listes régionales) ou de thématiques plus larges. En effet, les ateliers pratiques ne concernent que 28% des 61 types d'actions d'accompagnement mises en place cette année là.

Les coordinations qui souhaitent qu'un maximum de classes profitent des actions d'accompagnement mises en place font majoritairement le choix de proposer aux classes inscrites de bénéficier d'un travail d'analyse sur un des films vus (c'est le cas de 2 522 interventions sur les 3 162 organisées) ; pour les autres elles préfèrent semble-t-il proposer aux classes d'aborder des thématiques plus larges, même si celles-ci sont la plupart du temps illustrées par un des films au programme. L'exemple d'une action autour du burlesque dans une région où le film de Jacques Tati, *Trafic*, était au programme est tout à fait révélateur des réflexions menées par les coordinations.

Répartition des actions d'accompagnements par profil d'intervenants

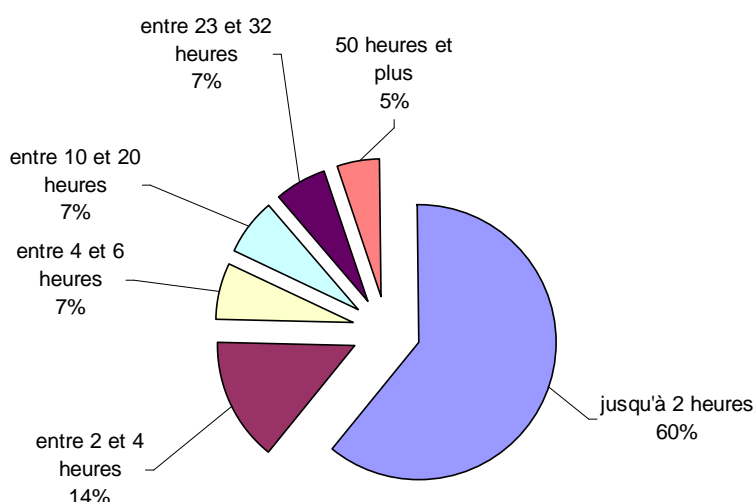


La majorité des interventions sont effectuées par des professionnels du cinéma. D'ailleurs, on note que l'ensemble des coordinations qui proposent des actions d'accompagnement a fait le choix de collaborer, au moins pour un type d'interventions, soit avec des professionnels du cinéma, soit avec des universitaires ou des critiques. Cette démarche d'aller vers ceux qui font le cinéma ou qui maîtrisent parfaitement des aspects de sa théorie continue de démontrer que pour tous l'objectif du dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma* est de proposer aux élèves et apprentis inscrits de rencontrer ceux qui sont au cœur du processus de création.

En 2007-2008, les actions d'accompagnement ont eu lieu indifféremment dans les quatre types d'établissement scolaires concernés par le dispositif, et ont concerné plus de 39% des inscrits. On peut toutefois noter que les apprentis ont moins bénéficié de ces interventions que les lycéens. D'ailleurs, trois régions dans lesquelles les CFA participent pourtant au dispositif n'ont pas mis en place d'actions d'accompagnement dans ces établissements.

La distinction est encore plus grande lorsque l'on étudie la répartition des ateliers pratiques. En effet, sur les 15 types d'ateliers pratiques recensés en 2007-2008, seuls 5 ont concerné des CFA. Ce constat est forcément lié à la problématique du temps de présence des apprentis dans l'établissement.

Répartition des 61 types d'actions d'accompagnement, selon la durée consacrée



L'année 2007-2008 aura vu la mise en place par les coordinations de 3 162 interventions de 61 formules différentes, pour une durée moyenne de 6h50 par action - si on intègre l'ensemble des ateliers, y compris ceux dont la durée dépasse 8 heures -.

Cependant, si on enlève les 11 actions qui ont nécessité plus de 8 heures d'interventions (indiquées en gras dans le tableau p.34-35), la moyenne des interventions approche les 2h30. Ce résultat reflète davantage ce qui est mis en place par les coordinations.

Les partenariats régionaux

Le cahier des charges du dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma* stipule que l'organisation régionale se met en place autour de :

- la convention de développement cinématographique Etat / Région
- le comité de pilotage régional
- la coordination régionale

En ce qui concerne le premier d'entre eux, l'ensemble des Régions participantes, à l'exception de la Guyane, a intégré le dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma* dans la convention de développement cinématographique et audiovisuel conclues entre la DRAC, le Conseil Régional et le Centre National de la Cinématographie.

De la même manière l'ensemble des coordinations a mis en place un comité de pilotage régional. Par contre, la composition de celui-ci reste propre à chacune d'entre elles, même si les représentants cités dans le cahier des charges :

- représentant de la DRAC
- représentant du conseil régional
- représentant du rectorat
- représentant de la DRAF
- le cas échéant un représentant du pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel ;
- représentants des exploitants locaux ;
- représentants de la coordination régionale ;

sont généralement présents lors des comités de pilotage.

Toutefois, il serait peut-être important que les partenaires du côté de l'éducation que ce soit public ou privé, agricole ou général, soient, à certains endroits, davantage associés à ces temps essentiels à la bonne marche du dispositif.

D'une manière générale, les coordinations relèvent comme point fort la participation active de tous les membres du comité de pilotage, ainsi qu'une synergie des partenariats (EN, Région, DRAC, coordination salles).

Les Pôles régionaux d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel

La coordination du dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma* est, dans six régions, assurée par un Pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel.

Lorsqu'un Pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel existe dans une région, les coordinations *Lycéens et apprentis au cinéma* ont mis en place des liens de travail différents selon les cas :

- certaines ont proposé à un représentant du Pôle de siéger au comité de pilotage ;
- le Pôle accueille parfois certaines journées de formation ;
- le Pôle peut également être un lieu ressources pour le choix des intervenants ;
- il assure parfois la capture audio et vidéo des formations des intervenants ;
- il peut être source de propositions d'ateliers possibles.

Il est souvent un des partenaires les plus réguliers de la coordination, même si on note qu'en 2007-2008 quatre coordinations de régions où il y a pourtant un Pôle ne semblent pas développer de relations privilégiées avec ce dernier. En effet, aucun responsable de ces Pôles n'est convié aux réunions du comité de pilotage.

Dans les Régions où il n'y a pas de Pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel, les situations sont différentes selon le territoire et les structures régionales existantes. L'intérêt des coordinateurs reste, quoiqu'il en soit, de développer au maximum les partenariats avec les structures œuvrant dans le secteur audiovisuel et cinématographique pour pouvoir proposer un

maximum d'actions d'accompagnement (ex. venue de classes sur des tournages en liaison avec le bureau d'accueil des tournages de la Région).

Les coordinateurs des autres dispositifs de la région

Encore une fois les situations sont différentes selon les territoires.

Différents cas de figure s'offrent à nous :

- 11 structures coordonnent uniquement le dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma*.
- 7 coordinations *Lycéens et apprentis au cinéma* gèrent également, soit le dispositif *Ecole et cinéma*, soit le dispositif *Collège au cinéma* dans un des départements de son territoire.
- 2 structures conduisent les trois dispositifs d'éducation au cinéma dans un des départements de la Région.
- 4 coordinations pilotent sur leur territoire l'ensemble des dispositifs

En fonction des schémas présentés ci-dessus les collaborations sont diverses.

Le plus souvent on note qu'il n'y a aucun contact entre la coordination *Lycéens et apprentis au cinéma* et les coordinations des autres dispositifs. Mais lorsque des liens de travail se mettent en place ils sont généralement riches :

- Liens techniques liés notamment au calendrier des circulations, l'objectif étant de ne pas encombrer les salles qui sont partenaires des trois dispositifs.
- Réunion organisée par la DRAC afin de faire un état des fonctionnements de chacun.
- Mise en place de réunions et d'échanges constants entre les trois dispositifs pour permettre de mieux communiquer sur les actions et de trouver des passerelles communes.
- Organisation d'une séance commune entre des élèves inscrits à *Lycéens et apprentis au cinéma* et des élèves inscrits à *Collège au cinéma*.

Les festivals de la région

Les situations sont contrastées selon les coordinations et les festivals.

Certaines coordinations ne sont pas parvenues à développer un partenariat avec les festivals de la Région, cela tient parfois au planning même des festivals qui ne proposent que des projections en soirée ou en période de vacances scolaires ; il est par ailleurs souvent difficile pour la coordination d'intégrer un festival qui a déjà mis en place la venue de scolaires.

D'autres au contraire multiplient et renforcent ce genre de partenariats. Cela leur permet d'enrichir les propositions faites aux lycéens et apprentis du dispositif.

Les partenariats sont plus ou moins développés selon les cas.

Le partenariat de base implique que la coordination transmette aux enseignants inscrits au dispositif les informations concernant le festival (planning des séances...), cela va souvent de pair avec l'organisation de séances scolaires ; d'autres fois les festivals sont des lieux d'accueil de formations ou de temps de rencontres pendant lesquels la coordination peut prévoir des interventions théoriques pour les lycéens ; enfin il arrive que certains festivals accueillent un jury jeunes composé de lycéens et apprentis inscrits au dispositif.

Les partenariats se prolongent parfois en dehors de la région

Les coordinations nous ont fait part des contacts réguliers qu'elles avaient entre elles concernant notamment les préparations de réunions, tels que les groupes programmation et outils, la commission nationale.... Elles échangent également des informations pratiques sur des questions relatives aux formations et aux intervenants sollicités.

En dehors de cela, trois situations nous ont été rapportées :

- Les coordinations de la Guyane et de la Guadeloupe ont instauré des liens de travail et d'échange réguliers, ceux-ci sont favorisés par la situation géographique de ces deux territoires.
- En ce qui concerne les festivals, des partenariats extra-régionaux ont été mis en place à 2 reprises.
- La coordination de la région Bourgogne a même mis en place un partenariat avec trois régions européennes, ainsi qu'avec l'Ecole supérieur d'audiovisuel de Marrakech depuis la rentrée 2007-2008.